

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 19-417-1931 allouant une subvention au Comité de l'Alliance française.

n° 19-417-1931

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
20 août 1931

Numéro JO  
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro  
31 août 1931

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion honneur, Vu l'ordonnance organique du 1S septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret au 1S juin 1884: Vu les prévisions budgétaires de 1 exercice 1931,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Une subvention de vingt-quatre mille francs (24000 francs) est allouée au Comité de l'Alliance française de Djibouti, pour le fonctionnement de l'école maternelle.

#### Art. 2

— Ladite somme sera mandatée au nom du président du Comité et imputée au

chapitre II, article 4, paragraphe 5, du budget de l'exercice en cours.

#### Art. 3

La présente décision Sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

chapon-baissac